

**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
SECRETARIAT**

P. O. Box 3243

ADDIS ABABA

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN
SECRETARIAT
B. P. 3243**

CONSEIL DES MINISTRES

Quatorzième session ordinaire

Addis-Abéba, février/mars 1970

CM/293/Rev.3

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA
QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DES MINISTRES



CM.0293

MICROFICHE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
DE LA QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

1. a) Election des membres du Bureau.
b) Adoption de l'ordre du jour.
c) Organisation des travaux de la session.
2. Rapport du Secrétaire général administratif.

Questions administratives, financières et institutionnelles.

3. Rapport du Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières.
4. Examen du rapport financier relatif à l'exercice financier 1968/1969.
5. Examen du rapport du Conseil des vérificateurs aux comptes, et des commentaires du Secrétariat général sur ce même rapport.
6. Examen du rapport sur la révision de la structure et du barème des salaires du Secrétariat général.
7. Demande de construction d'une résidence pour le Secrétaire général administratif.
8. Rapport intérimaire du Comité des Sept chargé de préparer une étude sur le mandat, la structure et la composition du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique (voir résolution CM/Res.205 (XIII))
9. Examen du projet de budget de l'exercice financier 1970/1971.
10. Projet de création à Lusaka d'un bureau sous-régional du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique.
11. Projet de création d'une clinique pour malades externes au siège du Secrétariat général, à l'usage des membres du personnel.
12. Recommandation tendant à désigner nommément les membres du Conseil des vérificateurs aux comptes.

13. Examen de la question de la révision des dispositions du Règlement et Statut du personnel relatives aux congés annuels du personnel.
14. Agence philatélique de l'O.U.A.
15. Requête en vue de bénéficier du statut d'observateur auprès de l'OUA :
 - a) Association des Universités Africaines.
 - b) Association pour l'avancement des sciences agricoles en Afrique.
16. Règlement des arriérés dûs par les Etats membres au titre :
 - a) du budget normal de l'O.U.A. ;
 - b) du budget de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage ;
 - c) du budget de l'action en justice relative au Sud-Ouest Africain.
17. Demande d'autorisation pour la mise en application de la décision CM/Dec.70 (XIII) sur la caisse de retraite de l'O.U.A.

Questions politiques et de décolonisation.

18. Développement de la situation dans les territoires sous domination coloniale et raciste :
 - a) Rhodésie ;
 - b) Territoires sous domination portugaise :
 - Angola
 - Mozambique
 - Guinée-Bissao
 - c) Territoires sous domination espagnole et française :
 - Sahara espagnol
 - Djibouti
 - Iles Comores
 - Iles Canaries
 - d) Namibie ;
 - e) Afrique du Sud.

19. Rapport du Comité de libération.
20. Date proposée pour la troisième session ordinaire de la Commission de la défense.
21. Problème des réfugiés : rapport sur les activités du Bureau de l'OUA pour le placement et l'éducation des réfugiés.
22. Statut de gouvernement en exil du GRAE.
23. Amendement au protocole de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.

Coopération interafricaine.

24. Assistance de l'O.U.A. à la Guinée Equatoriale.
25. Coopération entre l'O.U.A., la C.E.A. et la B.A.D.
26. Coopération judiciaire interafricaine.
27. Rapport du Secrétaire général administratif sur la publication périodique d'un Annuaire africain de droit international.
28. Réunion de la Commission économique, sociale, des transports et des télécommunications.
29. Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'O.U.A. dans les domaines économique, social, des transports et des télécommunications :
 - a) Foire commerciale panafricaine (rapport intérimaire).
 - b) Unité syndicale panafricaine.
 - c) Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement.

- d) Rapport sur la réunion annuelle BIRD/FMI.
- e) Système général des préférences et offres de l'OCDE.
- f) Fonds spécial de dépôt des Nations Unies pour le développement africain.
- g) Assistance technique interafricaine.
- h) Conférence routière panafricaine.

30. Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'OUA dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de la culture et de la santé :

- a) Création des centres d'études avancées en Afrique (rapport intérimaire).
- b) Création des réserves régionales de céréales vivrières en Afrique (rapport intérimaire).
- c) Rapport sur le colloque de l'OUA sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en Afrique.
- d) Rapport sur la campagne conjointe contre la peste bovine.
- e) Rapport de la dixième session de la Commission phytosanitaire interafricaine.
- f) Rapport sur le projet de campagne contre la péripneumonie contagieuse des bovidés (CBPP).
- g) Recommandations de la recherche en zone soudanienne.

Questions proposées par les Etats membres et par les organisations bénéficiant du statut d'observateur.

31. Demande de soutien de candidatures auprès d'organisations internationales :

- a) Somalie - siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.
- b) Libéria - siège au Conseil économique et social.
- c) Tunisie - siège au Conseil exécutif de l'O.M.S.
- d) République centrafricaine - { siège à la Commission de la condition de la femme
{ Siège au Conseil d'Administration des Nations Unies pour le développement.

(Cf. Annexe 1)

32. Demande de subvention présentée par le Conseil supérieur du Sport en Afrique (proposé par le Cameroun) (Cf. Annexe 1)
33. Demande de subvention présentée par la Conférence des femmes africaines.
34. Amendement à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil des ministres - proposé par la Tunisie (Cf. Annexe 2)
35. Amendement du règlement financier + Document CM/40 portant sur
Primo : paragraphe 2 de l'article 4
Secundo : alinéa 1 du paragraphe 3 de l'article 5
- proposé par la Tunisie (Cf. Annexe 3)
36. Date et lieu de la prochaine session.
37. Questions diverses.

NOTES EXPLICATIVES DE L'ORDRE DU JOURPOINT 1 DE L'ORDRE DU JOURa) Election des membres du Bureau

L'on se réfère à l'article 11 du Règlement intérieur du Conseil des ministres. Les représentants des Etats membres suivants ont déjà fait partie du bureau :

- | | | |
|------------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Première session ordinaire : | Président | : Sénégal |
| | : Vice-Président | : Dahomey |
| | : Rapporteur | : Algérie. |
| Deuxième session ordinaire : | Président | : Nigéria |
| | : 1er Vice-Président | : Kenya |
| | : 2ème Vice-Président | : République centra-
fricaine |
| | : Rapporteur | : République Arabe
Unie. |
| Troisième session ordinaire: | Président | : République Arabe
Unie |
| | : 1er Vice-Président | : Malawi |
| | : 2ème Vice-Président | : Côte d'Ivoire |
| | : Rapporteur | : Maroc |
| Quatrième session ordinaire: | Président | : Kenya |
| | : 1er Vice-Président | : Niger |
| | : 2ème Vice-Président | : Libéria |
| | : Rapporteur | : Zambie. |
| Cinquième session ordinaire: | Président | : Ghana |
| | : 1er Vice-Président | : Somalie |
| | : 2ème Vice-Président | : Cameroun |
| | : Rapporteur | : Gambie |
| Sixième session ordinaire | : Président | : Ethiopie |
| | : 1er Vice-Président | : Soudan |
| | : 2ème Vice-Président | : Sierra Leone |
| | : Rapporteur | : Madagascar |

Septième session ordinaire : Président : Congo (Kinshasa)
: 1er Vice-Président : Togo
: 2ème Vice-Président : Ouganda
: Rapporteur : Libye.

Huitième session ordinaire : Président : Libéria.
: 1er Vice-Président : Tchad.
: 2ème Vice-Président : Tanzanie
: Rapporteur : Burundi

Neuvième session ordinaire : Président : Congo (Kinshasa)
: 1er Vice-Président : Tunisie
: 2ème Vice-Président : Mauritanie
: 3ème Vice-Président : Rwanda
: Rapporteur : Lesotho

Dixième session ordinaire : Président : Mali
: 1er Vice-Président : Haute-Volta
: 2ème Vice-Président : Botswana
: Rapporteur : Congo (Brazzaville)

Onzième session ordinaire : Président : Algérie
: 1er Vice-Président : Guinée
: 2ème Vice-Président : Zambie
: 3ème Vice-Président : Gabon
: Rapporteur : Kenya

Douzième session ordinaire : Président : Ethiopie
: 1er Vice-Président : Ouganda
: 2ème Vice-Président : Soudan
: 3ème Vice-Président : Togo
: Rapporteur : Congo (Brazzaville)

Treizième session ordinaire : Président : Cameroun
: 1er Vice-Président : Mauritanie
: 2ème Vice-Président : Gambie
: 3ème Vice-Président : Libye
: Rapporteur : Tanzanie

b) Adoption de l'ordre du jour

L'on renvoie aux articles 14 et 15 du Règlement intérieur du Conseil des ministres.

c) Organisation des travaux de la session

Le Secrétariat général voudrait recommander, encore une fois, que la procédure adoptée lors des précédentes sessions du Conseil, en fonction de laquelle les longues séances de nuit ont été évitées, continue à être en vigueur, si possible, au cours de la présente session.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Secrétaire général administratif.

L'on renvoie à l'article 15 (1) du Règlement intérieur du Conseil des ministres. Ce rapport couvrira la période qui va de septembre 1969 à février 1970.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET INSTITUTIONNELLESPOINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières.

Le Comité consultatif a reçu comme directive d'examiner le projet de budget présenté par le Secrétariat général avant qu'il ne soit envoyé aux Etats membres.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen du rapport financier relatif à l'exercice financier 1968/69.

Ce point se passe de tout commentaire.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen du rapport du Conseil des vérificateurs aux comptes, et des commentaires du Secrétariat général sur ce même rapport.

Le rapport du Conseil des vérificateurs aux comptes ainsi que les commentaires du Secrétariat général sur ce rapport feront l'objet d'un débat au moment de l'examen des points 3, 4 et 9 de l'ordre du jour.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen du rapport sur la révision de la structure et du barème des salaires du Secrétariat général.

Conformément à la recommandation faite en premier lieu par le Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières, lors de sa session tenue à Bathurst, Gambie, en juillet 1967, ainsi qu'aux décisions prises par le Conseil des ministres lors de ses 11, 12 et 13ème sessions ordinaires, le Comité consultatif a été requis d'étudier le barème des salaires et la structure du Secrétariat général de l'OUA.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : Demande de construction d'une résidence pour le Secrétaire général administratif.

Cette demande a été discutée par le Comité consultatif et des propositions concrètes sont présentées au Conseil lors de sa présente session.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport intérimaire du Comité des Sept, chargé de préparer une étude sur le mandat, la structure et la composition du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique.

Aux termes de la résolution CM/Res.205 (XIII), le Comité des Sept est requis de présenter un rapport intérimaire.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen du projet de budget de l'exercice financier 1970/71.

Aux termes de l'article XXIII de la Charte, le budget de l'OUA est préparé par le Secrétaire général administratif et présenté au Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières avant d'être soumis, pour approbation, au Conseil des ministres.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : Projet de création à Lusaka d'un bureau sous-régional du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique.

Aux termes de la décision adoptée par le Conseil des ministres lors de sa treizième session ordinaire, le Secrétariat général présente un rapport sur le projet de création du bureau sous-régional.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : Projet de création d'une clinique pour malades externes au siège du Secrétariat général, à l'usage des membres du personnel.

Le Secrétariat général se propose de créer une clinique pour malades externes, à l'usage des membres du personnel.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : Recommandation tendant à désigner nommément les membres du Conseil des vérificateurs aux comptes.

Ce point se passe de tout commentaire.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen de la question de la révision des dispositions du Règlement et Statut du personnel relatives aux congés annuels du personnel.

Ce point se passe de tout commentaire.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : Timbres de l'OUA.

Le Secrétariat général se propose de présenter un rapport sur ce point de l'ordre du jour.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : Requêtes en vue de bénéficier du statut d'observateur auprès de l'OUA.

- Association des Universités Africaines
- Association pour l'avancement des sciences agricoles en Afrique.

Au cours de la dernière session du Conseil des ministres, il avait été décidé que les requêtes présentées par ces deux organismes seraient examinées au cours de la présente session.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : Règlement des arriérés dus par les Etats membres au titre :

- a) du budget normal de l'OUA,
- b) du budget de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage,
- c) du budget de l'action en justice relative au Sud-Ouest Africain.

Le Secrétariat général demande aux Etats membres qui continuent à devoir des arriérés au titre de ces différents budgets de les régler à leur plus proche convenance.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : Demande d'autorisation pour la mise en application de la décision CM/Dec.52 (XII) sur la caisse de retraite de l'OUA.

Le Comité consultatif demande au Conseil des ministres l'autorisation de mettre en application ses décisions ayant trait à la caisse de retraite de l'OUA par prélèvement sur le Fonds de roulement.

QUESTIONS POLITIQUES ET DE DECOLONISATION

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : Développements dans les territoires sous domination coloniale et raciste.

Le Secrétaire général informera le Conseil des ministres des derniers développements qui ont eu lieu dans les territoires sous domination coloniale et raciste depuis la treizième session ordinaire jusqu'à la tenue de la présente session. L'on s'attend également à ce que le Comité des Trois, qui avait été créé par le Comité de libération lors de sa douzième session ordinaire à Alger, fera un rapport sur sa mission concernant les Iles Canaries.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Comité de libération.

Ce rapport est celui que le Comité de libération a préparé au cours de sa seizième session.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : Date proposée par la troisième session ordinaire de la Commission de la défense.

Etant donné qu'il n'a pas été possible de tenir cette session qui devait à l'origine se tenir du 14 au 18 janvier 1970, le Conseil est prié de proposer une date pour la tenue de cette session.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR : Problème des réfugiés.

Le rapport du bureau de placement et d'éducation des réfugiés est présenté pour l'information des Etats membres.

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR : Statut de gouvernement en exil du GRAE.

Lorsque cette question s'est posée au cours de la sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, il avait été décidé de renvoyer son examen au Conseil des ministres, réuni en sa quatorzième session ordinaire.

POINT 23 DE L'ORDRE DU JOUR : Amendement au protocole de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.

Au cours de la treizième session ordinaire, un certain nombre de délégations avaient fait des propositions aux fins de faire de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage, une commission ad hoc. Il avait été proposé que toute décision sur cette question devrait être différée en attendant que le Conseil, au cours de sa quatorzième session ordinaire, puisse l'examiner en détail.

COOPERATION INTERAFRICAINNE

POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR : Assistance de l'OUA à la Guinée Equatoriale.

Le rapport sur l'assistance de l'OUA à la Guinée Equatoriale est présenté pour l'information des Etats membres.

POINT 25 DE L'ORDRE DU JOUR : Coopération entre l'OUA, la CEA et la BAD.

Le rapport sur la coopération entre l'OUA, la CEA et la BAD est soumis à l'examen du Conseil des ministres.

POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR : Coopération judiciaire interafricaine.

Un rapport intérimaire est présenté au Conseil des ministres.

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Secrétaire général administratif sur la publication périodique d'un Annuaire africain du Droit international.

Un rapport intérimaire est soumis à l'examen du Conseil.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR : Réunion de la Commission économique, sociale, des transports et des télécommunications.

Le Conseil est prié de fixer une date pour la tenue de cette session de la Commission.

POINT 29 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'OUA dans les domaines économique, social, des transports et des télécommunications.

a) Foire commerciale panafricaine (rapport intérimaire)

Le rapport soumis expose les derniers développements ayant trait à cette question.

b) Unité syndicale panafricaine.

Le Secrétariat général présente au Conseil un rapport sur l'évolution de la situation en ce qui concerne l'unité syndicale panafricaine.

c) Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement

Un document de travail présentant un bilan de la première décennie et exposant une stratégie à adopter pour la deuxième décennie qui doit commencer en 1970/71, est présenté au Conseil des ministres.

d) Rapport sur la réunion annuelle BIRD/FMI

Le rapport sur cette question est présenté pour l'information du Conseil des ministres.

e) Système général des préférences et offres de l'OCDE

Un document est préparé à l'intention du Conseil des ministres sur l'attitude des délégations africaines en ce qui concerne les offres des pays de l'OCDE.

f) Fonds spécial de dépôt des Nations Unies pour le développement africain.

Le Secrétaire général présente un document exposant les objectifs du Fonds, son plan et sa gestion, à l'usage des Etats membres.

g) Assistance technique interafricaine

Le Secrétariat présente au Conseil un modèle d'accord bilatéral qui serait garanti par l'OUA et que les Etats membres intéressés par l'établissement d'une coopération entre eux en matière d'assistance technique pourraient signer.

h) Conférence routière panafricaine

Le Secrétariat présente un rapport sur la Conférence routière panafricaine qui s'est tenue à Addis-Abéba, en octobre 1969, et qui a proposé la création d'une Association Routière Panafricaine.

POINT 30 DE L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'OUA dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de la culture et de la santé.

L'on se réfère à la résolution AHG/Res.46 de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

a) Création de centres d'études avancées en Afrique (rapport intérimaire).

Un rapport intérimaire est présenté au Conseil des ministres.

L'on renvoie à la résolution CM/Res.171 (XI).

- b) Création de réserves régionales de céréales vivrières en Afrique (rapport intérimaire).

Un rapport intérimaire est présenté au Conseil des ministres. L'on se réfère à la résolution CM/Res.112 (IX).

- c) Rapport sur le colloque de l'OUA sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en Afrique.

Aux termes de la résolution CM/Res.115 (IX), ce colloque s'est tenu à Kinshasa. Le rapport et les recommandations du colloque sont soumis à l'examen du Conseil des ministres.

- d) Rapport intérimaire sur la campagne contre la peste bovine dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

Un rapport intérimaire sur la campagne contre la peste bovine est présenté au Conseil des ministres.

- e) Rapport de la douzième session de la Commission phytosanitaire interafricainc.

Ce point de l'ordre du jour se passe de tout commentaire.

- f) Rapport sur la réunion du Comité exécutif du Conseil scientifique international de la recherche sur la trypanosomiase.

Un rapport sur la réunion de cette commission qui s'est tenue en novembre 1969 est présenté au Conseil.

- g) Rapport sur la réunion des directeurs des services vétérinaires et des cadres techniques de l'élevage.

Ce point de l'ordre du jour se passe de tout commentaire.

- h) Rapport sur le projet de campagne contre la péripneumonie bovine contagieuse dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Aux termes de la résolution CM/Res.184 (XII) du Conseil des ministres, un rapport sur le projet de campagne à lancer contre la péripneumonie bovine contagieuse est soumis à l'examen du Conseil des ministres.

- i) Rapport sur le projet de création de centres de quarantaine pour les végétaux en Afrique.

L'on se réfère à la résolution CM/Res.119 (IX) du Conseil des ministres.

QUESTIONS PROPOSEES PAR LES ETATS MEMBRES ET PAR LES ORGANISATIONS
BENEFICIAINT DU STATUT D'OBSERVATEUR

POINT 31 DE L'ORDRE DU JOUR : Demande de soutien des candidatures auprès des organisations internationales.

- a) Somalie : siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.
- b) Libéria : siège au Conseil économique et social.
- c) Tunisie : siège au Conseil exécutif de l'OMS.

Les candidatures en question sont présentées au Conseil pour solliciter l'appui des Etats membres.

POINT 32 DE L'ORDRE DU JOUR : Demande de subvention présentée par le Conseil supérieur du Sport en Afrique (proposé par le Cameroun)

Ce point de l'ordre du jour se passe de tout commentaire.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR : Demande de subvention présentée par la Conférence des femmes africaines.

Ce point de l'ordre du jour se passe de tout commentaire.

POINT 34 DE L'ORDRE DU JOUR : Date et lieu de la prochaine session.

Un rapport ayant trait à ce point est soumis à l'examen du Conseil.

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR : Questions diverses.

Ce point se passe de tout commentaire.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République Centrafricaine présente ses compliments à Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine et a l'honneur de l'informer qu'à l'issue de la Conférence au Sommet de l'Organisation Commune Africaine Malgache et Mauricienne, la République Centrafricaine est admise à présenter sa candidature aux commissions spécialisées de l'O.N.U. ci-après :

Commission de la condition de la Femme 31.12.70
date d'expiration
du mandat de Madagascar.

Conseil d'administration des Nations
Unies pour le Développement 31.12.71
date d'expiration
du mandat de la
Côte-d'Ivoire.

Le Ministère des Affaires Etrangères serait reconnaissant à Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine de bien vouloir en informer les pays frères africains.

La République Centrafricaine, on se le rappellera, avait toujours fait preuve de coopération entre Etats membres et est convaincue que sa candidature recevra le même accueil qu'elle a toujours réservé à celles des autres Etats.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la République Centrafricaine saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine l'assurance de sa haute considération.

BANGUI, LE 12 FEVRIER 1970.

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
B.P.3243

ADDIS-ABEBA.

Le 24 février 1970

N° 706/70

L'Ambassade de Tunisie présente ses compliments au Secrétariat général administratif de l'Organisation de l'Unité Africaine et, d'ordre de son Gouvernement, a l'honneur de lui demander de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour provisoire de la XIVème session du Conseil des Ministres un point intitulé :

Amendement à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil des Ministres.

Cet amendement tend à inviter le Secrétariat général administratif à faire parvenir aux Etats membres aussi bien l'ordre du jour provisoire, que tous documents s'y rapportant, trente jours avant les sessions ordinaires.

L'Ambassade de Tunisie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général administratif les assurances de sa haute considération.

Secrétariat général administratif
Organisation de l'Unité Africaine

ADDIS-ABEBA.

Addis-Abéba, le 24 février 1970

N° 707/70

L'Ambassade de Tunisie présente ses compliments au Secrétariat général administratif de l'Organisation de l'Unité Africaine et, d'ordre de son Gouvernement, a l'honneur de lui demander de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour provisoire de la XIVème session du Conseil des Ministres un point intitulé :

Amendement du règlement financier

Document CM/40 portant sur

Primo : paragraphe 2 de l'article 4

Secundo: alinéa 1 du paragraphe 3 de l'article 5

Par cet amendement, le Gouvernement Tunisien voudrait proposer la fixation d'un plafond au fonds de roulement et l'utilisation du solde des économies, en déduction du budget de l'exercice suivant.

L'Ambassade de Tunisie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général administratif les assurances de sa haute considération.

Secrétariat général administratif
Organisation de l'Unité Africaine

ADDIS-ABEBA.

CM/293/Rev.3

Add. I

Le Secrétariat général de l'Organisation de l'Unité Africaine présente ses compliments aux membres des délégations de la 14ème session du Conseil des ministres, et a l'honneur de leur faire parvenir ci-joint le texte d'un télégramme émanant de la République centrafricaine.

Ce message reçu le 27 Février 1970, confirme la candidature de ce pays au "poste régional " de l'UNESCO.

Le Secrétariat général de l'Organisation de l'Unité Africaine saisit cette occasion pour renouveler aux membres des délégations à la quatorzième session, l'assurance de sa très haute considération.

27 Février 1970.

CM/293/Rev.3

Add.1

Annexe 1

OAU(OUA)ADDIS .
07TXRADIO BGI
MOM
DIPLOMA 5213RC
057 16-53+
OAU(OUA) ADDIS

HONNEUR PORTER VOTRE CONNAISSANCE QUE GOUVERNEMENT ,
CENTRAFRICAIN VOUDRAIT CONFIRMER PAR PRESENT MESSAGE
SA CANDIDATURE AU POSTE REGIONAL UNESCO STOP HAUTE
CONSIDERATION.-

KOMBOT-NAGUEMON++

CM/293/Rev.4
Add. I

ORDRE DU JOUR DE LA PLENIERE

Questions administratives, financières et institutionnelles

1. a) Election des membres du Bureau.
b) Adoption de l'Ordre du jour.
c) Organisation des travaux de la session.
2. Rapport du Secrétaire général administratif.
3. Rapport du Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières.
4. Examen du rapport financier relatif à l'exercice financier 1968/1969.
5. Examen du rapport du Conseil des vérificateurs aux comptes, et des commentaires du Secrétariat général sur ce même rapport.
6. Examen du rapport sur la révision de la structure et du barème des salaires du Secrétariat général.
7. Demande de construction d'une résidence pour le Secrétaire général administratif.
8. Rapport intérimaire du Comité des Sept chargé de préparer une étude sur le mandat, la structure et la composition du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique (voir résolution CM/Res.205 (XIII)).
9. Examen du projet de budget de l'exercice financier 1970/1971.
10. Examen du projet de budget du Fonds spécial du Comité de libération pour 1970/1971.
11. Projet de création à Lusaka d'un bureau sous-régional du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique.

12. Projet de création d'une clinique pour malades externes au siège du Secrétariat général, à l'usage des membres du personnel.
13. Recommandation tendant à désigner nommément les membres du Conseil des vérificateurs aux comptes.
14. Examen de la question de la révision des dispositions du Règlement et Statut du personnel relatives aux congés annuels du personnel.
15. Agence philatélique de l'OUA.
16. Règlement des arriérés dûs par les Etats membres au titre :
 - a) du budget normal de l'OUA;
 - b) du budget de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.
 - c) du budget de l'action en justice relative au Sud-Ouest-Africain.
17. Demande d'autorisation pour la mise en application de la décision CM/Dec.70 (XIII) sur la caisse de retraite de l'OUA.
18. Assistance de l'OUA à la Guinée Equatoriale.
19. Demande de subvention présentée par le Conseil supérieur du Sport en Afrique (proposé par le Cameroun).
20. Demande de subvention présentée par la Conférence des femmes africaines.
21. Demande de subvention pour le Festival Africain du Cinéma à Ouagadougou (proposée par la Haute-Volta).
22. Amendement à l'Article 14 du Règlement intérieur du Conseil des Ministres - proposé par la Tunisie (Cf. Annexe 2).
23. Amendement du règlement financier - Document CM/40 portant sur
 - primo : paragraphe 2 de l'article 4
 - secundo: alinéa 1 du paragraphe 3 de l'article 5- proposé par la Tunisie (Cf. Annexe 3).

24. Date et lieu de la prochaine session.

25. Questions diverses.

Déclaration de la RAU sur la situation au Moyen-Orient.

Corrigendum

A la page 3 de l'ordre du jour de la plénière, le point 25 intitulé " Questions diverses" devrait être ainsi libellé :

" Déclaration du Chef de la délégation de la R.A.U. sur l'évolution de la situation issue de l'agression contre la R.A.U."



ORDRE DU JOUR
DU COMITE POLITIQUE

CM/293/Rev.4

Add.2

1. Rapport du Secrétaire général administratif sur l'évolution de la situation dans les territoires sous domination colonialiste et raciste.
2. Problème du statut de Gouvernement en exil du GRAB.
3. Rapport du Comité de libération.
4. Rapport sur la troisième session ordinaire de la Commission de la défense.
5. Problème des réfugiés. Rapport sur les activités du Bureau de l'OUA pour le placement et l'éducation des réfugiés.
6. Demandes de soutien de candidatures auprès des organisations internationales :
 - a) Somalie - siège au Conseil de sécurité des Nations Unies.
 - b) Libéria - siège au Conseil économique et social.
 - c) Tunisie - siège au Conseil exécutif de l'O.M.S.
 - d) République centrafricaine - siège à la Commission de la condition de la femme
 - siège au Conseil d'Administration des Nations Unies pour le développement
 - Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique.
 - e) Autres candidatures.
7. Amendement au protocole de la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.
8. Coopération judiciaire interafricaine.
9. Rapport du Secrétaire général administratif sur la publication périodique d'un annuaire africain de droit africain.
10. Requêtes en vue de bénéficier du statut d'observateur auprès de l'OUA :
 - a) Association des Universités Africaines.
 - b) Association pour l'avancement des sciences agricoles en Afrique.

ORDRE DU JOUR DU COMITE "C"

Coopération interafricaine

1. Coopération entre l'OUA, la CEA et la B.A.D.
2. Réunion de la Commission économique, sociale, des transports et des télécommunications.
3. Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'OUA dans les domaines économique, social, des transports et des télécommunications :
 - a) Foire commerciale panafricaine (rapport intérimaire).
 - b) Unité syndicale panafricaine.
 - c) Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement.
 - d) Rapport sur la réunion annuelle BIRD/FMI.
 - e) Système général des préférences et offres de l'OCDE.
 - f) Fonds spécial de dépôt des Nations Unies pour le développement africain.
 - g) Assistance technique interafricaine.
 - h) Conférence routière panafricaine.
4. Rapport du Secrétaire général administratif sur les activités de l'OUA dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de la culture et de la santé :
 - a) Création des centres d'études avancées en Afrique (rapport intérimaire).
 - b) Création des réserves régionales de céréales vivrières en Afrique (rapport intérimaire).
 - c). Rapport sur le colloque de l'OUA sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique en Afrique.
 - d) Rapport sur la campagne conjointe contre la peste bovine.
 - e) Rapport de la dixième session de la Commission phytosanitaire interafricaine.
 - f) Rapport sur le projet de campagne contre la péripneumonie contagieuse des bovidés (CBPP).
 - g) Recommandations de la recherche en zone soudanienne.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1970-02

Provisional agenda of the fourteenth ordinary session Council of Ministers

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7449>

Downloaded from African Union Common Repository